M. Paproski: Allez donc dire cela à la population aux prochaines élections.

L'hon. M. Gillespie: Je suis ravi de voir mes vis-à-vis manifester de l'intérêt pour mes observations. Ils se réveillent.

M. Paproski: Qui a écrit tout cela? C'est vous, Hoot?

L'hon. M. Gillespie: Les dispositions de ce bill ont été expliquées en détail au mois de juin, c'est-à-dire il y a déjà six mois. Le bill a été publié et distribué le 12 juillet.

M. Danforth: Aux ministériels.

L'hon. M. Gillespie: Et qu'ont dit les députés conservateurs lors de la rentrée, en septembre? Ils ont dit que nous allions forcer l'adoption du bill. Le bélier du nom de Stanfield a pris la tête du troupeau.

M. Paproski: Voilà qui est bien dit! Nous pourrons nous en servir pendant la prochaine campagne électorale.

L'hon. M. Gillespie: Vous pourriez en avoir besoin. Et peut-être vous faudra-t-il davantage.

L'hon. M. Lambert: Il répète son rôle pour ce soir.

L'hon. M. Gillespie: Et qu'en est-il de ce débat? Vendredi, nous aurons consacré plus de 50 jours à ce bill et vous nous accusez de vouloir forcer son adoption. Nous avons discuté ce projet de loi pendant 12 jours à l'étape de la deuxième lecture et pendant 32 jours en comité plénier et ils voudraient le renvoyer au comité.

Des voix: Quelle honte!

L'hon. M. Gillespie: Ne sont pas compris dans ce chiffre les six jours consacrés, en juin dernier, au débat sur le budget. A mon avis, on peut conclure de ce rapide examen des faits la nature des tactiques de l'opposition. Elles ont eu pour but de créer des ennuis au gouvernement, de susciter des inquiétudes, d'escamoter l'essentiel du bill et de faire croire que le gouvernement essaie de le faire adopter avec une hâte injustifiée.

M. Paproski: C'est honteux!

L'hon. M. Gillespie: Les tacticiens d'en face considèrent que cela suscitera forcément de l'inquiétude. Ils espèrent masquer ainsi la discorde au sein de leur propre parti.

M. Paproski: Ces propos sont en dehors de la question, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Gillespie: Que pensez-vous de l'impôt sur les gains en capital?

M. Paproski: Qui?

L'hon. M. Gillespie: Vous. Ce député appuie son chef. Son chef est en faveur du principe de l'impôt sur les gains en capital.

M. Paproski: Vous avez raison.

L'hon. M. Gillespie: Tous les députés du parti conservateur ne l'appuient pas.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Gillespie: Voulez-vous dire qu'ils l'appuient? Le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) a demandé pourquoi ou se pressait ainsi. Pendant son discours de 20 minutes il a fait preuve de plus d'endurance que de sensi-

bilité. Ses pouvoirs de persuasion sont bien connus, mais ils n'ont pas réussi à convaincre qui que ce soit cet aprèsmidi, pas plus que les gens d'en face d'ailleurs, monsieur l'Orateur, des deux côtés, la tactique a été mauvaise. Trop souvent, on a fait preuve de cynisme. Cette tactique avait pour objet semble-t-il de créer plus d'incertitude que de certitude. Il y a une semaine, lorsque le chef de l'opposition (M. Stanfield) a proposé le dédoublement (spit—split) de la promulgation . . .

L'hon. M. Lambert: Spit it out.

L'hon. M. Gillespie: ... le dédoublement de la promulgation—c'est la personnalité dédoublée de l'opposition qui m'a dérangé—il a dit, comme en fait foi le compte rendu à la page 10272:

Je reconnais que la solution que je propose laisserait le monde des affaires et les contribuables dans l'incertitude quant au programme fiscal à long terme qui sera finalement conçu et adopté au Canada.

M. Béchard: Qui a dit cela?

L'hon. M. Gillespie: Le chef de l'opposition.

Des voix: Quelle honte!

M. Danforth: Je mets au défi le député de lire cet extrait dans son contexte.

L'hon. M. Gillespie: Je l'ai lu. Il reconnaît que l'incertitude va subsister jusqu'à ce que le bill soit adopté. Il a ensuite ajouté que la solution qu'il proposait créerait l'incertitude.

M. Mahoney: Invraisemblable.

L'hon. M. Gillespie: Le mercredi 8 décembre à 3 h 25 de l'après-midi, le chef de l'opposition a proposé un amendement tendant à scinder le bill. C'était une idée complexe, monsieur l'Orateur. Un des objectifs qu'il proposait à la Chambre, c'était de maintenir le gouvernement fédéral dans le domaine des droits de succession. Cela était très clair à la lecture du compte rendu. Qu'a-t-il fait à 8 h 25 p.m.? Il a voté pour que les droits de succession ne soient plus percus par le gouvernement fédéral.

• (4.40 p.m.)

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Qui a fait cela?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît. Encore une fois, j'hésite à interrompre le député, car j'aurais dû interrompre les orateurs précédents. Naturellement, j'admets que le ministre n'a pas eu le temps de suivre mon conseil et de lire ce que monsieur l'Orateur a déclaré hier sur les règles de pertinence. Le ministre met, toutefois, la présidence dans une position très gênante, car d'autres orateurs lui demanderont d'être indulgente pour eux aussi. Il serait alors impossible d'appliquer les règles de pertinence. Pour le moment, le débat porte sur l'amendement proposé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et ne se rapporte qu'à l'impôt sur le revenu des particuliers. Je ne voudrais pas être injuste, mais je crois que le ministre n'a encore rien dit de l'amendement.

Des voix: Bravo!

M. Paproski: Assoyez-vous, gueulard!